

Etudes de M^e LANVIN, Notaire à Roubaix, & de M^e BRICE, Notaire à Radinghem

Le MARDI 16 DÉCEMBRE 1856, à une heure après midi, M^e Lanvin, Notaire à Roubaix, procédera à Croix, sur l'occupation du s^r Prouvost-Dubar, le long du chemin des Barbiéux et de celui conduisant du Petit-Beaumont au château de Fontaine, à une vente publique de

60 marchés environ
de beaux et gros

BOIS-BLANCS

On commencera par vendre les arbres croissant le long du chemin qui conduit au château de Fontaine.

M^e Lanvin et M^e Brice sont chargés de cette vente. (307)

Etude de M^e LANVIN, Notaire à Roubaix

WASQUEHAL, hameau du Grand-Cottignies

UNE FERME

& 8 HECTARES 3 ARES 60 CENTIARES DE

TERRE

EN LABOUR & VERGERS
A VENDRE

EN UN OU PLUSIEURS LOTS

Pour jouir des revenus à partir du 1^{er} octobre 1856

L'an 1856, le mardi 25 novembre, à 3 heures après midi, M^e LANVIN, Notaire à Roubaix, procédera en son Etude, à la vente en une seule adjudication qui sera définitive, du Bien dont suit la désignation :

Wasquehal, hameau du Grand-Cottignies
Une Ferme et 8 hectares 3 ares 60 centiares de Terre en labour et vergers, divisés en 4 lots comme suit :

PREMIER LOT.

Art. 1^{er}. — Une ferme composée de corps de logis, granges, étables et autres édifices, contenant en fonds de bâtiment, cour et jardin-verger 97 ares 53 cent., tenant de levant aux terres de la ferme Delemazure, de midi aux art. 3 et 4, de couchant à l'art. suivant, à l'art. 7 et aux terres de l'hospice général de Lille, et du nord à M. Prouvost.

Art. 2. — 17 ares 73 cent. de verger, sur lequel existe un four, tenant de levant à l'article précédent, de midi aux terres des hospices de Lille et de couchant au sieur Tiberghien.

Art. 3. — 70 ares 83 cent. de labour, tenant de levant à l'art. suivant, de midi à M. Philippe Motte, du couchant aux art. 7, 8 et 9, et du nord à l'art. 1^{er}.

Art. 4. — 1 hect. 6 ares 40 cent. de labour en forme de happe, tenant de levant à l'art. 5, de midi à l'art. 6, de couchant à l'art. 3 et à M. Ph. Motte sur partie, et de nord aux terres de la ferme Delemazure, à M. Prouvost et à l'art. 1^{er}.

Art. 5. — 76 ares 69 cent. de labour, tenant de levant aux terres de la ferme Delemazure, de midi à M. Leroy et à M. L. Leuridan, de couchant à l'art. précédent et à l'art. suivant et de nord à M. Prouvost et aux terres de la ferme Delemazure.

DEUXIÈME LOT.

Art. 6. — 1 hect. 41 ares 87 cent. de labour, tenant de levant à MM. Leuridan, Brulois et Descamps, de midi à l'occupation du sieur Cocheux, de couchant à M. Ph. Motte, et de nord à l'art. 4.

TROISIÈME LOT.

Art. 7. — 70 ares 93 cent. de labour, tenant de levant aux art. 1 et 3, de midi à l'art. suivant, de couchant à M. Alex. Fremaux, et de nord aux terres des hospices de Lille.

Art. 8. — 44 ares 30 cent. de labour, tenant de levant à l'art. 3, de midi à l'art. suivant, de couchant à l'art. 10 et de nord à l'art. précédent.

Art. 9. — 35 ares 46 cent. de labour, tenant de levant à M. Ph. Motte et à l'art. 3, de midi audit sieur Ph. Motte, de couchant à M. Gosselin et à l'art. suivant, et de nord à l'art. précédent.

Art. 10. — 53 ares 20 cent. de labour, tenant de levant à l'art. 8 et à l'art. précédent, de midi et de couchant à M. Gosselin, et de nord à l'art. 7 et à M. Alex. Fremaux.

QUATRIÈME LOT.

Art. 11. — 26 ares 60 cent. de labour, tenant de levant aux héritiers Bernard de Fives, de midi à Mme veuve Poissonnier, de couchant à M. Destrez-Wattel de Lille et à M. P. Lepers, et de nord à l'art. suivant.

Art. 12. — 62 ares 6 cent. de labour en forme de happe, tenant de levant à l'occupation du sieur Dupont, de midi aux héritiers Bernard de Fives et à l'art. précédent, de couchant à M. Vandercruy, et du nord à Mme veuve Carlier et à M. Ferlié.

Ces douze articles de biens sont occupés par le sieur L.-J. Tiberghien, cultivateur à Wasquehal, suivant bail expirant le 1^{er} octobre 1857.

S'adresser pour renseignements à M^e LANVIN, Notaire à Roubaix, dépositaire des titres et d'un plan de division de la propriété. (305)

IMMEUBLES A VENDRE.

Etude de M^e LANVIN, Notaire à Roubaix.

Tourcoing et Nouveaux,

UNE

MAISON

ET

Un HECTARE trois ares environ de Terre en labour et verger divisés en plusieurs articles,

A VENDRE

POUR EN JOUIR DE SUITE.

Le lundi 17 novembre 1856, à trois heures après-midi, M^e LANVIN, Notaire à Roubaix, procédera, en on étude, à la vente, en une seule adjudication, des Biens dont suit la désignation :

TOURCOING.

Art. 1^{er} PREMIER. 36 ares 60 centiares de Terre en verger, situés à Tourcoing au hameau du Blanc-Seau, tenant du levant et du couchant à M. Descamps-Gadenne, du midi à M. Vandepuette et du nord à M. Florentin Lepers et à une carrière.

Art. DEUX. 51 ares 39 centiares de Terre en labour, situés à Tourcoing au chemin des Carriers, divisés en deux pièces ainsi qu'il suit :

1^o 20 ares 38 centiares, tenant du Levant au sieur Leleu, du midi au sieur Tiberghien et à Toulemonde-Flipo, du nord à Lutin et du couchant à Toulemonde-Flipo et à une carrière d'exploitation qui sépare cette pièce avec celle ci-après.

2^o 31 ares 01 centiare, tenant du midi, du nord et du couchant à M. Tiberghien, occupation du sieur Castel, et du Levant à ladite carrière.

Les trois pièces de terre ci-dessus sont occupées par le sieur Cruque, cultivateur à Tourcoing, suivant bail expirant le 1^{er} octobre 1858.

Art. TROIS. 3 Ares 60 centiares, 10 dix millièmes de terrain situés audit Tourcoing au Blanc-Seau, le long de la route de Roubaix à Nouveaux, tenant des deux côtés à M. Jean-Baptiste Catel, et pardevant à la dite route.

NOUVEAUX.

Art. QUATRE. Une MAISON construite et couverte en dur, située à Nouveaux à la Croix Bouillette près le cabaret de la Forgette, composée de trois places au rez de chaussée, surmontées de deux chambres et d'un grenier, elle tient du Levant et du Midi au sieur Tiers-Crépel, et du Couchant et du Nord, sieur Desmette.

Art. CINQ. 9 Ares, 92 centiares de terre en labour, situés audit Nouveaux, à la Croix Bouillette, tenant du Levant au sieur Lamblin, du Midi, au sieur Tiers-Crépel, du Couchant à la Veuve Lebrun, Desmette et Lamblin, et du Nord, au sentier qui conduit de Nouveaux à Tourcoing.

Ces deux derniers articles sont occupés par le sieur Jean-Baptiste Buchy, marchand de fruits à Nouveaux.

S'adresser pour renseignements en l'étude dudit M^e LANVIN, Notaire à Roubaix. 300

LE 27 NOVEMBRE, 3 heures après midi, en l'Etude de M^e HASSEBROUCQ, Notaire à Tourcoing, il sera vendu en une seule adjudication :

BIENS PATRIMONIAUX TOURCOING

1^o Rue des Angés. 7. — Bâtimens à usage de FILATURE DE COTON, avec tout le matériel en dépendant, comprenant machine à vapeur, deux générateurs, 14 métiers en fin, 2 métiers en gros, 6 id. à retordre, cardes et accessoires; le tout en pleine activité et en parfait état, exploité par MM. Delannoy fils, qui en sont propriétaires.

On pourra traiter avant l'adjudication, s'il est fait offre suffisante.

2^o Au hameau des Trois-Baudets. — UNE MAISON avec 8 ares 61 centiares de terrain.

3^o A la Croix-Blanche. sentier conduisant à Mouseron. — UNE MAISON et 57 ares 10 cent. de VERGER planté.

4^o Au chemin du Moulin-Fagot. — 27 ares 65 centiares de JARDIN-VERGER.

5^o Au chemin de la Latte. — UNE PETITE FERME et 4 hectares 75 ares 28 centiares de vergers et terres à labour, le tout occupé par le sieur Cateau-Dervaux, suivant bail qui finira au premier octobre 1863 au fermage (susceptible d'une grande augmentation) de 560 francs par an, outre les contributions.

Commune de RONCQ

1^o front du pavé de Tourcoing au Blanc-Four.

6^o 66 ares 62 centiares de LABOUR, occupés sans bail par le sieur Desrumaux.

7^o 56 ares 70 centiares de JARDIN-VERGER, planté, occupés par le même. (308)

Serre. A vendre d'occasion : une SERRE presque neuve, avec tous ses accessoires. — S'adresser rue Neuve, n.° 15, à Roubaix. (297)

M^{me} KAYSER

à l'honneur d'informer le public qu'elle remplace les DENTS sans crochets ni ligatures.

GARANTIES, 2 f. 50 c. la dent.

Son domicile est établi RUE DE WAZEMMES, 9 à Moulins-Lille.

Moyennant 50 centimes en plus, par chaque dent posée, Mme Kayser se rendra au domicile des personnes de Roubaix ou de Tourcoing qui voudront bien la faire appeler. Afin de détruire les faux bruits auxquels la modicité de ses prix avait donné naissance, Mme Kayser garantit tous ses ouvrages; ils sont en matière dont l'excellence est reconnue et employée par tous les dentistes de la capitale. (302)

ALMANACHS & AGENDAS

POUR 1857

En vente chez J. REBOUX

20, RUE NEUVE.

En vente chez J. REBOUX, rue Neuve, 20, Roubaix :

INDICATEUR

DES
TRAINS DU CHEMIN DE FER DU NORD
CORRESPONDANCE

avec la Belgique, l'Allemagne & l'Angleterre.

Prix : 15 centimes.

POMMADE DES CHATELAINES

Ou l'Hygiène du Moyen-Age,

De CHALMIN, Chimiste.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit, par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir, en s'en servant journellement.

Prix du Pot : 3 FRANCS.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 38 & 40. — Dépôts : à Roubaix, chez M. FAQUES, Coiffeur & Parfumeur, contour de l'église Saint-Martin, N.° 6; chez les Merciers et principaux Coiffeurs et Parfumeurs de la ville et du département. (270)

Place de la Mairie, 41, Maison de confiance. Place de la Mairie, 41, LILLE. LILLE.

GUERMONPREZ FRÈRES,

Meubles de chauffage & de cuisine, en tôle, façonnés & en fonte.

CHEMINÉES, CALORIFÈRES, APPAREILS et FOYERS D'APPARTEMENTS d'une exécution nouvelle, des plus riches et bien appropriée à leur destination.

CUISINIÈRES A SIMPLE ET A DOUBLE SYSTÈMES.

CHEMINÉES depuis 25 jusqu'à 400 francs. — Plus de 500 pièces au choix.

Solidité, grande économie de combustible.

DÉPOT DES FONDERIES DE GUISE ET DE PARIS. (268)

A LA LAYETTE

RUE, ESQUERMOISE 55, A LILLE.

MAGASIN DE BLANC ET CONFECTION.

SPECIALITÉ

DE JUPONS EN CRINOLINE, A RESSORTS EN ACIER.

ET DE TOUS LES GENRES NOUVEAUX.

M. PLESTIER-RISBOURQUE a l'honneur d'informer le public qu'il arrive de Paris avec un assortiment complet d'articles concernant le blanc et la nouveauté, pour la saison d'hiver. On trouvera dans son magasin : des cols-cravates fantaisie et autres, des meilleures maisons de Paris; de la lingerie et confection pour dames et enfants; des broderies en tous genres; des articles de blanc en fil et coton et un beau choix de couvertures en piqué. Les chemises d'hommes, blanches et en couleur, (dernier modèle) sont faites sur mesure avec la plus rigoureuse exactitude par les meilleures ouvrières de la ville. Les plus grands soins sont apportés à la confection des gilets en flanelle irrétrécissable.

La nouvelle étoffe dite Malakoff obtient, concurremment avec les crinolines pour la confection des jupons, un succès de vente incontestable. On peut aussi se procurer dans lesdits magasins tous les genres de jupons qui obtiennent en ce moment la vogue, tels que ceux à ressorts en acier, avec filets et guipure.

Il sera facile de se convaincre par la nouvelle série de prix appliqués à tous ces articles, qu'ils sont achetés dans de bonnes conditions et qu'ils présentent un avantage incontestable sur toutes les concurrences possibles. (294)

Le propriétaire-gérant, J. REBOUX.

ROUBAIX, IMP. DE J. REBOUX.